

# Aperçu sur l'activité de l'Union internationale et du Comité suisse de Physique

Autor(en): **Perrier, Albert**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Helvetica Physica Acta**

Band (Jahr): **21 (1948)**

Heft III-IV

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Aperçu sur l'activité de l'Union internationale et du Comité suisse de Physique<sup>1)</sup>

par Albert Perrier, Lausanne.

Le Président du Comité suisse rappelle d'abord que les organes scientifiques de coopération internationale, tels qu'ils fonctionnent maintenant, sont nés à peu près en même temps que la Société des Nations à l'issue de la première guerre mondiale.

L'organisme central a été le «*Conseil international des recherches*», qui suscita la création d'Unions internationales spécialisées par disciplines (mathématiques, chimie, physique, biologie, etc.). Ces unions à leur tour se constituèrent par la coopération de comités nationaux de formations très diverses, selon les conditions intérieures de chaque pays. La liaison internationale des groupements scientifiques n'est pas assurée uniquement par les comités de spécialistes. Le Conseil international comporte des représentants des grandes corporations qui dans chaque pays réunissent les savants d'ordres divers (chez nous, la Société helvétique des sciences naturelles, qui a pris rang internationalement d'Académie des sciences).

Les buts généraux de toute cette organisation procèdent de la volonté de réaliser et d'accentuer la *coordination des activités scientifiques*; elle s'est proposé dès le début de les atteindre par des *recherches d'ensemble*, par l'*information* dans l'acception la plus extensive (publications, congrès et conférences restreintes, voyages d'études et de recherches, etc. etc.), enfin par une action permanente vers la *simplification* et l'*unification* (nomenclature, unités, étalons, etc.).

Les conditions politiques et économiques des années précédant la deuxième guerre ont entravé considérablement les travaux internationaux en commun, puis la guerre elle-même les a pratiquement arrêtés.

Dès la cessation des hostilités toutefois, le Conseil international des recherches, devenu «*Conseil international des unions scientifiques*», entreprit immédiatement la réorganisation et le développement des organes internationaux. Il fut grandement secondé par l'UNESCO,

---

<sup>1)</sup> Résumé d'un exposé fait devant la Soc. suisse de physique le 8 mai 1948.

le puissant organisme mis en œuvre sous les auspices de l'ONU, et qui, se proposant de stimuler les activités culturelles et leur diffusion dans le but essentiel de promouvoir le progrès, la meilleure entente internationale et enfin la pacification, cet organisme disons-nous, a comme alliés les plus naturels les corporations de travail scientifique.

De fait, non seulement l'UNESCO s'intéresse vivement au Conseil international, lui prêtant ainsi un appui moral précieux, mais elle a conclu avec lui un accord en bonne et due forme. En sorte que, les unions scientifiques comme leur organe central, outre le grand bénéfice moral qu'elles tireront de ce contact, verront leurs initiatives secondées aussi matériellement (subventions pour frais de voyages de savants invités à des conférences ou même pour des cours en dehors de leur pays, aide à certaines publications, etc.). Les connexions entre disciplines séparées et pays différents en seront développées et affermies...

Il va de soi que le Comité suisse n'a pu durant la guerre exercer d'action internationale; il a dû se borner à la recherche des conditions propres à assurer sa place à notre pays au moment de la reprise espérée. Si nous avons dû, à regret mais sur leur demande expresse, renoncer à la collaboration de MM. P. GRUNER et A. HAGENBACH, nous avons gagné celle de M. HANS KÖNIG, qui a bien voulu nous assurer, avec la liaison indispensable avec le Bureau fédéral des poids et mesures, sa grande expérience en matière métrologique; le professeur MAX LANDOLT, directeur du Technicum de Winterthur, vient, lui aussi, de nous apporter l'appui de sa compétence et de sa notoriété d'électrotechnicien, il sera le porte-parole des électriciens suisses au sein du Comité.

Outre ces deux personnalités et le signataire de cette note, le Comité comprend actuellement MM. JAQUEROD, SCHERRER, ZICKENDRAHT, et ex officio, le Président en charge de la Société de physique, présentement M. MIESCHER.

La fonction du Comité est entre autres d'être à titre permanent un organe consultatif et de liaison; ce vis-à-vis du Conseil et des Unions à l'étranger, et, à l'intérieur, de la Société helvétique des sciences naturelles, de l'Etat, et des autres comités des unions internationales.

Le Conseil international d'abord, les unions spécialisées ensuite tinrent de nouveau session dès 1946; la Société helvétique puis les comités nationaux furent invités à ces conférences. L'Union de physique en particulier a tenu une assemblée générale du 3 au 6 janvier 1947 à Paris. Décimé par la guerre, son comité exécutif

n'a pu agir; MM. SIEGBAHN et P. P. EWALD se sont chargés de la préparation et de la conduite des séances en qualité de président et de secrétaire ad hoc.

L'assemblée a élu comme président de l'Union le professeur H. A. KRAMERS de Leyde et comme secrétaire général, M. P. FLEURY, de l'Institut d'optique de Paris (15, Bd Pasteur). M. P. SCHERRER a été appelé au Comité exécutif.

La constitution des *commissions internationales permanentes* a été rediscutée; elles se rattacheront désormais à trois types, savoir: a) des commissions restreintes à une seule union, b) des commissions mixtes («joint commissions») relevant de deux unions ou davantage, c) de grandes commissions, dont l'importance pourra légitimer plus tard leur extension en unions internationales.

Quelques exemples:

a) «Commissions des symboles, unités, nomenclatures», «de thermodynamique», des «rayons cosmiques», etc.

b) «Données physicochimiques» (avec l'union internationale de la chimie), «Ionosphère», «radiométéorologie» (avec les unions d'astronomie, de géophysique, et de radioscience).

c) Commission d'optique; M. KÖNIG a été appelé à en faire partie, un *comité d'optique* s'est constitué tout récemment en Suisse, sous la présidence de M. KÖNIG également. D'autres comités d'optique sont déjà formés ou sont en formation dans les principaux états.

D'autre part, la *mécanique* et la *crystallographie* ont donné lieu à la création de deux unions internationales autonomes, affiliées directement au Conseil international.

La plupart de ces commissions ont déjà leurs titulaires, elles se sont réunies, ont établi des mises au point en vue de conventions internationales devant prendre force de loi, ou qui serviront de base de départ à des recherches d'ensemble.

Plusieurs conférences internationales de chercheurs ont été projetées puis ont eu lieu (exemple: sur les rayons cosmiques à Cracovie); d'autres en nombre plus grand sont prévues à bref délai. Dans tous ces cas, l'UNESCO est intervenue efficacement tout en laissant aux organisations leur pleine liberté.

Voici en terminant deux exemples récents de coopération internationale fructueuse:

1. Agissant en plein accord avec le Conseil international et les Unions intéressées, l'UNESCO porte à la station du *Jungfraujoeh* un intérêt constant, ce qui renforce la situation de centre international de recherches de ce beau laboratoire; mais de plus, elle lui assure une subvention annuelle.

• 2. Un appui moral et matériel est assuré également au *Bureau international des étalons physico-chimiques* de Bruxelles, dont l'activité rend déjà et rendra toujours davantage des services à quantité de chercheurs (listes de sources de produits purs, données sur leur degré de pureté, listes de laboratoires en mesure d'entreprendre des déterminations précises sur les étalons, liaison permanente avec les grands laboratoires métrologiques nationaux).

Il convient d'évoquer encore des projets à très longue échéance et en même temps de très grande importance, telle la publication de tables générales de constantes et aussi d'une encyclopédie internationale des sciences physiques. De pareilles entreprises exigeront la mise en action de forces dépassant de beaucoup les possibilités d'une seule nation.

---